La nécessité d'une justice dans un Etat post-conflit comme la République démocratique du Congo et l'implication des jeunes dans la prévention des conflits sont des thèmes retenus, lors de la rencontre entre la Cour pénale internationale (CPI) et le Parlement de jeunes de la RDC, le samedi 16 novembre à Kinshasa.

A cette occasion, le porte-parole de la CPI en RDC, Paul Madidi, a appelé les jeunes à se désolidariser des groupes armés, auteurs des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Avant de noter que les jeunes qui évitent les groupes armés seront épargnés des poursuites judiciaires à la CPI.

De son côté, le président national du Parlement des jeunes congolais, Arthur-Omar Kayumba, a indiqué que les jeunes ont un contexte démographique qui leur est favorable avec 65% de la population générale du pays.

Par conséquent, « ils ont la possibilité d'influer sur tous les processus, dont celui de prévention des conflits », a-t-il déclaré.
L'approche de la CPI aux côtés des jeunes congolais s'explique du fait que les groupes armés notamment le M23 qui venait d'être défait sur le terrain au Nord-Kivu, emploient des jeunes recrutés souvent par la force ou influencés par des discours séparatistes d'ethnies. Ils commettent des crimes relevant du droit international. Ce qui nécessite des répressions dans la mesure où selon certains observateurs, une autre cause fondamentale de l'insécurité permanente dans la province du Nord-Kivu et celle du Sud-Kivu, est l'impunité persistante dont bénéficient les responsables d'atteintes aux droits humains et de violations du droit international humanitaire.

Dans cette perspective de la normalisation de la situation, des actions de sensibilisation initiées par les exécutifs provinciaux des
provinces où écument ces groupes armés ainsi que le gouvernement central appuyé par d'autres organisations non gouvernementales sont en cours. L'objectif est celui de décourager les jeunes à se ranger aux côtés des groupes armés.

Pour rappel, le Parlement de jeunes a été initié sur la base des résolutions et recommandations de l'OIF, lors de son sommet tenu à
Moncton au Canada en 1999 et qui encourage les Etats et gouvernements membres de

promouvoir la culture démocratique auprès des jeunes par l'instauration des parlements de la jeunesse.

S'agissant du parlement des jeunes de Kinshasa, il fonctionne en double forme, premièrement en forme d'une simulation parlementaire. Deuxièmement, au niveau d'un parlement monocaméral, avec des sujets portant sur les droits et devoirs des jeunes.